



La Gazette Murinoise n° 47

Avril 2016 Tirage interne www.murinais.fr

bienvenue à Murinais

Accueil Vie municipale Economie Jeunesse Cadre de vie Social Vie associative Découverte

Actu à la Une

Travaux

Publié le mercredi 16 décembre 2015

FIN DES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Le village de Murinais retrouve un peu son calme !

En savoir plus

Infos rapides

proposer un événement

La Gazette des élus

portail famille

Les Modes de garde

Associations

Proposer un événement

Vous avez un événement et vous souhaitez le voir publié sur le site. Il vous suffit de le renseigner et de nous le soumettre.

proposer un événement

Comptes rendus de conseil

Les comptes rendus de réunion du conseil municipal de la commune de Murinais sont consultables et téléchargeables en ligne.

tous les comptes-rendus

Murinais est une commune du département de l'Aisne. Elle fait partie de la communauté de communes du Pays de Saint-Maselin.

Se superficie est de 6,22 km². Son altitude est comprise entre 345 et 667 mètres.

Ses habitants sont appelés les Murinois. Au 1er janvier 2014 la commune comptait 387 habitants.



**Le maire et son Conseil municipal
vous invitent à la cérémonie
du 8 mai, à 11h30
devant le monument aux morts.**



Sommaire

Vie municipale

Etat civil et annonces	2
L'éditorial du maire	3
La mairie vous informe	4
Inauguration et vœux.....	5
Au Conseil municipal.....	6
Rallye de St Marcellin.....	7
Comptes et budgets	8
Travaux à l'Auberge des Saveurs	9
Réunion DAE	10
Le repas des seniors	11
Du changement chez les pompiers	12

Vie scolaire

Garderie La Cabotte	13 à 14
Cantine scolaire des Coteaux	15
A.P.E	16 à 18
La classe de neige des CM1-CM2	19
L'école d'hier à Murinais	20

Rubriques spéciales

Poème.....	21
Ludotour à Murinais.....	22
Un peu d'Histoire	23 à 25
Recette de cuisine	26
Des services à votre service	27

Vie associative

Club le Wellingtonia.....	28
Le Chœur d'Adèle.....	29 à 30
Concert à l'église	31
Spectacle de Noël.....	32
Réveillon du jour de l'an	33
L'actu du Comité des fêtes	34 à 35
Bal du muguet.....	36



Etat civil

Décès

Yvette BERNE née ACCARIE est décédée
à Murinais le 15 janvier 2016.

Rachel DUC-MAUGÉ née MARTIN est décédée
à St Marcellin le 5 mars 2016

Joseph PACE est décédé
à Murinais le 24 mars 2016

Murinoises et Murinois : tous à vos recherches

Si vous avez des photos, des lettres, etc... concernant un aïeul pendant la guerre de 14-18, apportez les à la Mairie (nous en prendrons soin, et tout vous sera restitué) pour une exposition, sur la Grande Guerre, qui aura lieu les 11, 12, 13 Novembre 2016, à la salle polyvalente de Murinais.

Nous vous remercions d'avance.





L'édito

Déjà un quart de l'année 2016 de passé....

J'en profite pour lancer un avis aux jeunes et moins jeunes de se faire inscrire en mairie s'ils sont intéressés par l'achat d'un terrain.

Pensées particulières

Le premier trimestre de l'année a été endeuillé par tous les attentats perpétrés dans le monde. Nous avons une pensée émue pour toutes les personnes qui ont perdu la vie et celles gravement blessées, ainsi qu'à leurs familles.

Une pensée attristée aussi pour nos Murinoises et Murinois décédés en ce début d'année. Sincères condoléances à leurs familles.

Retour sur 2015

2015 a été une année de gros travaux, un peut perturbants pour la vie du village mais je pense que cela en valait le coup. Soyez en sûrs, c'est pour le bien-vivre de toute la population.

Travaux 2016

En début d'année, la mairie a contribué pour sa part aux travaux de rafraîchissement de la salle de restaurant et de la cuisine de l'Auberge des Saveurs chez Jean-Paul et Fleur.

Autres projets 2016

Pour votre information, la commune de Murinais est en phase de sortir du portage de l'EPFL du Dauphiné, dans le courant de l'année, afin de devenir propriétaire du Couvent Notre Dame de la Croix. Nous avons deux propositions qui nous sont arrivées ces dernières semaines pour le rachat, à la commune, de la propriété. Nous les étudierons avec intérêts et attentions afin de conserver une bonne attractivité pour notre village.

Concernant le futur lotissement « Le Belvédère », dans le courant du mois de mai, nous serons en mesure de choisir le lotisseur qui sera le plus à même de faire sortir de terre un bel ensemble de 16 logements.

Parmi les grands projets, le Conseil municipal et moi-même sommes en train d'élaborer un dossier d'aménagement de village qui se fera sur trois années, pour parfaire à l'embellissement du village.

Enfin, une petite projection sur la fin de l'année : après notre traditionnelle vogue du village, nous allons entreprendre la dernière phase de travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'Auberge, ainsi que, par la même occasion, à la réfection de la terrasse, comme vous avez pu le constater lors de la cérémonie des vœux.

Intercommunalité

Pour ne rien vous cacher, si vous suivez l'actualité, vous avez pu voir que les débats dans les grandes instances de notre Sud-Grésivaudan sont très « zen » en ce moment. La fusion des 3 communautés de communes prévue au 1er janvier 2017 y est pour quelque chose. En espérant que pour la gouvernance, il en soit de même, pour la dignité et le respect de la démocratie de notre territoire.

Hommages

Tout récemment, la vie communale vient de rendre hommage à nos chères têtes blanches, en leur offrant un banquet à l'Auberge des Saveurs, comme le veut la tradition. Jean-Paul et Fleur nous avait concocté un délicieux repas, encore merci !

Et encore un coup de chapeau à toutes les associations du village et du RPI, qui font et feront encore des animations remarquables et remarquées. Soyez en remerciées chaleureusement.

Votre maire,
Patrice Iserable



La mairie vous informe

DIVAGATION D'ANIMAUX

Malgré des rappels récurrents dans la gazette, le village est toujours confronté à la divagation d'animaux en tout genre.

Par respect pour le voisinage, et pour le bien-être de tous nous demandons à chaque propriétaire d'être responsable et tenir ses animaux attachés ou en en lieu clos.

Comptant sur la compréhension de chacun,

Merci d'avance.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.murinai.fr

Comme l'annonce la page de garde, la commune possède un site internet régulièrement mis à jour.

Niveau information, vous y trouverez, entre autres : évènements (Murinais et alentours), actualité communale, comptes-rendus du Conseil municipal, planning de réservation de la salle des fêtes, tarifs de l'eau, vie associative...

N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Si vous souhaitez diffuser une info, contactez la mairie.

INACCEPTABLE

Mardi 6 avril, nous avons trouvé le point propre du village dans cet état.

Malgré le libre-accès aux moloks, il y a encore quelques malins qui trouvent le moyen de jeter leurs déchets ménagers sans sac mais surtout hors des moloks !

Voilà un bel exemple de manque de respect et de savoir-vivre



PLUS JAMAIS ÇA !

Inauguration et voeux



Samedi 9 janvier 2016, Monsieur le maire avait rassemblé élus et habitants autour du ruban tricolore pour inaugurer le cœur du village et écouter les vœux de la municipalité. Seule une météo plus clémente manquait à l'appel... C'est donc une cérémonie écourtée par la pluie qui a eu lieu en extérieur, avant de regagner la salle des fêtes pour les traditionnels discours.

Patrice Iserable a rappelé les travaux réalisés pour le bien-vivre des villageois et l'amélioration esthétique du village : mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans la rue principale, enfouissement des réseaux secs et modernisation de l'éclairage public. Il en a profité pour remercier ses partenaires financiers : Conseil départemental, Agence de l'eau, réserve parlementaire, SEDI.

Il a précisé que ces travaux ont pu être menés à bien grâce aux équipes municipales successives qui ont entretenu un budget communal sain. Monsieur le maire et ses adjoints ont rappelé la convivialité qui règne dans ce petit village rural, grâce notamment aux associations qui fédèrent la population vers un but commun : faire plaisir et se faire plaisir.

Les personnalités présentes, président du Département, député, sénateur, ont ensuite successivement salué le travail du Conseil municipal. Dans leur discours, ils ont évoqué l'année 2015 marquée par les attentats terroristes qui ont touché le pays.

La matinée a été suivie par la cérémonie des vœux. Celui du maire d'abord, puis ceux du président de la Communauté de communes du Pays de Saint Marcellin, André Roux. Ce dernier a réaffirmé son soutien au projet de Center Parcs, souhaitant qu'il « sorte des cartons en 2016 » et rappelé le projet de fusion des trois communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, qui permettra d'avoir plus de poids face aux agglomérations grenobloise, voironnaise et rovaltain.

Le Chœur d'Adèle a clôturé la cérémonie par quelques chants, avant de passer au verre de l'amitié assorti d'un copieux buffet servi par notre commerce local l'Auberge des Saveurs.





Au Conseil municipal

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La modification simplifiée avait pour objet de rectifier une erreur matérielle intervenue à l'approbation du PLU, relative à la prise en compte de l'aléa faible de ruissellement sur versant qui couvre l'intégralité de la commune.

Le projet a été transmis à l'Etat et aux Personnes Publiques Associées. L'Etat, le Conseil départemental de l'Isère, le CRPF et l'INAO ont émis un avis favorable à la modification du PLU.

Au terme de la mise à disposition du dossier au public, du 16 novembre au 18 décembre 2015, aucune observation n'a été formulée sur le registre.

Par délibération du 21 décembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU.

REAMENAGEMENT DE L'ENTREE DE L'ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TERRITOIRE

L'entrée de l'école n'est actuellement pas accessible aux personnes à mobilité réduite. En effet, l'entrée actuelle est desservie par des marches d'escaliers et le hall d'entrée et les sanitaires ne disposent pas de suffisamment d'espace pour permettre l'accessibilité aux PMR.

Des travaux de réaménagement de ces espaces seront entrepris pendant les vacances d'été 2016. Leur montant s'élève à 15 776 € HT.

Le Conseil municipal sollicite la participation du Territoire pour le financement de ces travaux.

MISE EN SECURITE DE LA SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TERRITOIRE

La salle polyvalente, qui sert également de cantine scolaire, est classée parmi les établissements recevant du public (ERP).

A ce titre, la commune doit réaliser certains travaux de mise en sécurité : isolement par rapport aux tiers, mise en place d'un système d'alarme, amélioration de l'éclairage

de sécurité, mise en place d'un plan d'évacuation, vérification des installations électriques, mise aux normes PMR des sanitaires.

La réalisation des travaux, estimés à 9 274,92 € HT, est programmée pour l'été 2016.

Le Conseil municipal sollicite la participation du Territoire pour le financement de ces travaux.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT CAE-CUI

Il est décidé de créer, sur le service eau & assainissement, un emploi dans le cadre du dispositif contrat d'accompagnement dans l'emploi - contrat unique d'insertion (CAE-CUI), à compter du 1^{er} avril 2016.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités, et qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Ce contrat d'accompagnement est placé sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat, par le biais d'une convention signée entre les parties. L'aide de l'Etat est fixée à 70 % du salaire brut de l'agent.

Ainsi, Thomas PEVET, domicilié à Murinais, a été recruté du 1^{er} avril au 30 septembre 2016, à raison de 24 heures par semaine. Sa rémunération est fixée sur la base du SMIC horaire.

PASSAGE DU RALLYE DE ST MARCELLIN (voir page 7)

A la majorité, le Conseil municipal autorise le passage du 28^{ème} rallye de St Marcellin dans le village de Murinais.

VOTE DES TAUX d'IMPOSITION 2016

L'intercommunalité ayant augmenté les taux d'imposition pour 2016 en vue de lisser le taux des 3 communautés de communes, le Conseil municipal décide de ne pas grever davantage le budget des ménages et adopte ainsi les mêmes taux communaux que l'année dernière :

- Taxe d'habitation : 16,47 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,24 %
- Taxe foncière (non bâti) : 34,72 %.

Rallye de St Marcellin

L'ASA Saint Marcellinoise organise sa 28^{ème} édition du rallye de Saint Marcellin samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016. Cette année encore, la majorité du Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour le passage d'épreuves spéciales dans le centre du village.

Rappelons que cette manifestation profite grandement aux associations locales, qui organisent des buvettes le long des parcours leur permettant de récolter de larges bénéfices. Par l'exemple, cela permet aux associations scolaires de financer une partie des sorties scolaire dont chaque enfant bénéficie, sans exception, tout au long de l'année.

Aucune spéciale ne traversera le village dimanche 3 juillet. Et concernant la journée du samedi 2 juillet, petite particularité cette année : la route sera ré-ouverte entre les spéciales, mais uniquement dans le sens de la course :

- fermeture de la route à 12h00 et réouverture de 16h10 à 16h40
- fermeture de la route à 16h40 et réouverture de 19h45 à 20h00.
- fermeture de la route à 20h00 et réouverture à 23h30.



En cas de non-respect du code de la route lors des reconnaissances, nous vous invitons à relever les plaques d'immatriculation des véhicules concernés et à les signaler en mairie.

Nous ferons le relais avec l'ASA Saint Marcellinoise pour dénoncer les pilotes qui pourront ainsi être exclus du rallye.



Comptes et budgets

Vote compte administratif compte de gestion 2015

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
COMMUNE				
Dépenses	551 000,00	262 543,69	462 000,00	374 104,91
Recettes	551 000,00	324 389,66	462 000,00	147 293,69
Résultat 2015		61 845,97		- 226 811,22
SERVICE EAU				
Dépenses	156 000,00	48 513,92	340 000,00	314 291,69
Recettes	156 000,00	116 766,64	340 000,00	315 307,43
Résultat 2015		68 252,72		1 015,74
LOTISSEMENT				
Dépenses	51 715,94	38 482,94	68 431,88	38 482,94
Recettes	51 715,94	38 482,94	68 431,88	55 198,88
Résultat 2015		0,00		16 715,94
CCAS				
Dépenses	3 265,00	2 459,86	Pas d'investissement	
Recettes	3 265,00	1 561,00		
Résultat 2015		-898,86		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

Achats et variations de stocks (achat eau Régie de Vinay, entretien, réparations, redevance prélevement.)	27 300 €
Charges de personnel (salaires et charges)	8 500 €
Amortissements (réseaux eau, assainissement, compteurs d'eau)	23 200 €
Autres charges de gestion courante (créances irrécouvrables, gestion courante)	23 117 €
Intérêts des emprunts	11 200 €
Charges exceptionnelles	230 €
Atténuations de produits (reversement Agence de l'eau redevances pollution et modernisation réseaux de collecte)	5 850 €
Virement section d'investissement (équilibre budgétaire)	121 603 €
TOTAL	221 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016

Atténuation de charges (remboursement sur rémunération du personnel)	4 200 €
Produits des services et du domaine (vente d'eau aux abonnés, participation assainissement collectif, branchement compteurs d'eau)	73 593 €
Opérations d'ordre	32 000 €
Excédent reporté	111 207 €
TOTAL	221 000 €

Vote budget 2016 EAU-ASSAINISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

Opérations financières	14 000 €
Opérations non identifiées	96 000 €
Opérations d'ordre	32 000 €
Travaux AEP (adduction eau potable)	68 000 €
Travaux assainissement collectif	28 400 €
Réservoir d'eau potable	19 600 €
TOTAL	258 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016

Opérations financières	136 100 €
Opérations d'ordre	23 200 €
Travaux AEP (adduction eau potable)	2 900 €
Travaux assainissement collectif	92 600 €
Réservoir d'eau potable	3 200 €
TOTAL	258 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016	
Charges à caractère général (eau, énergie, entretien, réparations, maintenance, assurance, fêtes, etc.)	84 300 €
Charges de personnel (salaires et charges)	104 000 €
Atténuation de produits (prélèvement FNGIR, reversement FPIC)	14 000 €
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, SDIS, SIS, subventions)	61 150 €
Intérêts des emprunts	1 600 €
Charges exceptionnelles	500 €
Dépenses imprévues	6 450 €
Virement section d'investissement (équilibre budgétaire)	80 000 €
Amortissements	15 000 €
TOTAL	367 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016	
Atténuation de charges (remboursement sur rémunération du personnel)	20 000 €
Produits des services et du domaine (coupe s bois, affouage, concessions, vente de gaz locations)	9 168 €
Impôts et taxes (impôts locaux, compensation CFU)	90 500 €
Dotations et participations	146 920 €
Revenus des immeubles	39 394 €
Produits financiers	2 €
Excédent reporté	61 016 €
TOTAL	367 000 €

**Vote budget 2016
COMMUNE**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016	
Opérations financières	387 975 €
Voirie	102 400 €
Bâtiments communaux	60 505 €
Matériel	1 500 €
Couvent ND de la Croix	708 000 €
Plan local d'urbanisme	620 €
Aménagement de village	1 800 €
Achat de terrains	2 000 €
Accessibilité PMR	62 000 €
Signalétique viaire	3 200 €
TOTAL	1 330 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016	
Opérations financières	503 120 €
Opérations d'ordre	15 000 €
Voirie	54 700 €
Bâtiments communaux	17 500 €
Matériel	180 €
Couvent ND de la Croix	708 000 €
Accessibilité PMR	31 500 €
TOTAL	1 330 000 €

**Vote budget 2016
LOTISSEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016	
Achat du terrain au budget communal	145 000 €
Frais d'études	6 517 €
Variation de stocks	38 483 €
TOTAL	190 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016	
Vente de terrain à un aménageur	190 000 €
TOTAL	190 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016	
Dettes envers budget communal	38 483 €
TOTAL	38 483 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016	
Variation de stocks	38 483 €
TOTAL	38 483 €

Lors de la séance du 6 avril 2016, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour une augmentation des tarifs eau et assainissement 2016-2017 :

- * Augmentation du prix du m³ :
 - 1,76 € HT /m³ pour l'eau (+ 2 %)
 - 1,50 € HT /m³ pour l'assainissement (+ 5 %).
- * Les prix du forfait restent inchangés :
 - 100 € HT / an pour l'eau
 - 60 € HT / an pour l'assainissement

NB : Ces tarifs s'appliquent sur l'eau consommée à partir du 01/04/2016.



Réunion d'information DAE

Vendredi 25 mars 2016, la mairie invitait la population à une réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur cardiaque. Une vingtaine de personnes a répondu favorablement pour écouter les explications de Laure Marchand, commerciale chez Atouts Formations Sécurité.



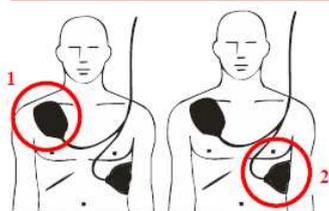
ALERTER LES SECOURS . Samu : 15 - Pompiers : 18
Alerter si possible les riverains pour obtenir de l'aide



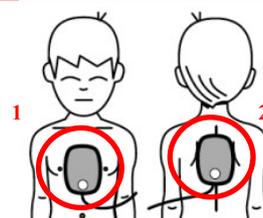
Récupérer et mettre en marche le défibrillateur, qui va fournir des instructions orales

Le défibrillateur se trouve dans l'allée de la mairie, contre le mur. Lorsque vous ouvrez la boîte, l'alarme se met en marche pour alerter les riverains de l'incident.

Placer les électrodes sur la poitrine dénudée de la victime



Attention, la position des deux électrodes varie si la victime est un adulte ou un enfant.



Le DAE va analyser la victime et faire son diagnostic

Commencer un massage cardiaque

Le défibrillateur de la commune de Murinais est automatique, c'est-à-dire que la décharge électrique sera administrée automatiquement par l'appareil, sans intervention de votre part.

S'éloigner la victime lors du choc électrique

Si la victime n'est pas en arrêt cardiaque, aucun choc électrique n'est administré.

Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours

Travaux à l'Auberge des Saveurs

A
V
A
N
T



Des travaux de rafraîchissement ont été entrepris en début d'année à l'Auberge des Saveurs.

Les propriétaires ont pris à leur charge les travaux de peinture de la salle de restaurant et des sanitaires, alors que la commune a financé la réfection du plafond, de la cuisine et la peinture des éléments bois extérieurs.



A
P
R
È
S

C'est donc dans un cadre moderne et rénové avec goût que vous pourrez déguster les délicieux mets préparés par Jean-Paul.

COÛT DES TRAVAUX *(part communale uniquement)*

GAY MERY : 5 474,52€ HT

Intérieur : remplacement des dalles de plafonds de la salle de restaurant.

Extérieur : peinture des passées de toits, bandeaux et poteaux bois.

DI BAT : 3 141,00 € HT

Réfection du carrelage de la cuisine, hall d'entrée, couloir, création d'un caniveau dans la cuisine.

BERNARD électricité : 164,00 € HT

Dépannage électricité suite à des câbles coupés.



Repas des seniors

Par un temps pluvieux, quelle meilleure idée que de mettre les pieds sous la table ?

S'il n'a pas pu choisir la météo de ce jour-là, Monsieur le maire avait en tout cas choisi la date du 1^{er} avril pour inviter les aînés de la commune au repas annuel.

Une quarantaine de personnes était présentes, ainsi que quelques membres du Conseil municipal.

Malgré la dissolution du CCAS au 1^{er} janvier 2016, décidée par le Conseil municipal, le maire a précisé que les actions sociales perdureraient, telles que ce banquet mais aussi les colis de Noël en faveur des personnes seules.

Patrice Iserable a insisté sur l'importance du maintien à domicile, rendu possible grâce aux services comme l'ADMR, le centre de soins infirmiers. Cela permet aux personnes âgées de rester dans un environnement familial et auquel elles sont attachées.

« Pour moi, ceci est une façon d'avoir des centenaires qui resteront très chers pour notre village et représentent pour nous, juniors, une mémoire indéfectible de nos campagnes » a-t-il ajouté.

Il en a profité pour citer les doyens de Murinais, espérant qu'ils atteignent tous leur 100^{ème} printemps :

- * Albert Gonnard (1919),
- * Georges Giroud (1920),
- * Elise Gerbert-Genthon (1922),
- * Augusta Martin et Raymonde Boissieux (1923),
- * Georgette Giroud (1924)
- * Augusta Lambert (1925),
- * Marcelle Ragache (1926)
- * Louis Tanchon (1928).

La mairie avait, pour l'occasion, refait venir la chanteuse, Sylvie Fayolle, pour animer l'après-midi. En espérant que les convives ont apprécié...



Du changement chez les pompiers

PASSATION DE COMMANDEMENT CHEZ LES POMPIERS DE CHEVRIERES - MURINAIS

Samedi 2 avril 2016, ce sont de nombreux pompiers, anciens et nouveaux, qui se sont retrouvés à Chevrières pour assister à la cérémonie de passation de commandement du Capitaine Roger Pain à l'Adjudant David Lépine. En effet c'est maintenant à M. Lépine de prendre en charge la caserne de Chevrières dans laquelle il est déjà très impliqué.



Après quarante ans de carrière au sein du corps des pompiers de Chevrières-Murinais, Roger laisse sa place et prend sa retraite mais sans trop s'éloigner puisqu'il s'investit déjà dans l'amicale. Quarante années comptabilisant près de 900 interventions avec un professionnalisme toujours exemplaire et de merveilleux souvenirs au sein de cette « chère caserne où règne une atmosphère dynamique et sympathique ».



C'est avec beaucoup d'émotion que ce bel hommage a été rendu à Roger Pain pour sa carrière et l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers souhaite la bienvenue à David Lépine pour son nouveau poste de chef de caserne.

Le Lieutenant Roger Pain devient Capitaine à l'aube de la retraite, après 40 ans de service aux Sapeurs Pompiers de Chevrières-Murinais.



Il laisse sa place de Chef de Corps à l'Adjudant David Lépine, qui habite Murinais depuis 2 ans.



Garderie la Cabotte

Malgré l'absence de neige, le Père Noël n'a pas oublié les enfants sages de la garderie. Il a déposé sous le sapin quelques cadeaux : des feutres, 4 ballons, des perles à repasser, un Rummikub et le jeu Triominos pour le plus grand plaisir de vos bambins.



Chers parents, vous avez dû entendre vos enfants parler de canard aux cèpes à la maison, et avis aux cuisiniers, il n'est pas toujours facile de satisfaire nos critiques gastronomiques en herbe! C'est parce que nous leur avons fait préparer le support du menu du repas des Aïnés Ruraux de Chevrières.

Nous sommes actuellement, en cours de conception de bonhommes de neige en pâte à sel.

Dans les semaines à venir, nous proposerons un atelier poterie à vos Lou Petiots.

Vendredi 15 Janvier 2016, malgré la fraîcheur de l'hiver et la neige; la convivialité et la chaleur étaient au rendez-vous, dans la salle de motricité de l'école maternelle, à l'occasion de la dégustation de la galette des rois.

De nombreux parents ainsi que Messieurs les maires de nos jolies communes s'étaient joints à nous, afin d'admirer le spectacle de chansons et de danses des enfants de la garderie. Certains parents sont « entrés dans la danse », preuve à l'appui : « voyez comme on danse ».



Les membres du bureau remercient chaleureusement tous les participants.

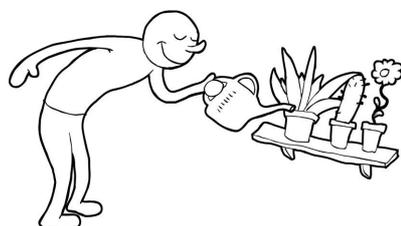


Nous remercions aussi grandement la quinzaine de bénévoles qui a permis l'organisation de notre vide-grenier du 13 Mars 2016. Une soixantaine de tables étaient occupées pour l'occasion.



Enfin, la Cabotte, organisera la traditionnelle **vente de plants, samedi 23 Avril 2016.** Venez nombreux fleurir vos jardins, décorer vos balcons et débiter vos potagers.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'actualité de la garderie.



Cantine scolaire des coteaux

Quelle ambiance festive à la cantine !



Comme tous les ans, la cantine a organisé son repas de Noël le Vendredi 18 Décembre 2015 à Chevières. A cette occasion,

tous les élèves du RPI se sont retrouvés pour partager un repas festif, même ceux qui ne mangent pas habituellement à la cantine. Tous les petits estomacs ont été satisfaits par le menu.

Etant donné le nombre important d'enfants regroupés sur un même site, nous avons sollicité des parents bénévoles pour aider au service du repas. Le bureau les remercie chaleureusement.

Afin de clôturer convivialement la fin de l'année scolaire, la cantine propose une fois encore de regrouper tous les enfants du RPI à la salle des fêtes de Chevières. Le rendez-vous est fixé au **mardi 28 juin 2016**, pour partager tous ensemble un pique-nique. A vos fourneaux chers parents afin de préparer à vos enfants le pique-nique de leurs rêves !

Ne fournissant exceptionnellement pas de repas à ce jour-là, la Cantine offrira cependant un spectacle aux enfants, conte de papier et de sons de la Compagnie La Panthère Noire intitulé : « **Ma Mamie m'a dit...** »

Comme chaque année, les 3 associations (Garderie, APE, Cantine) tiendront une buvette lors du rallye de Saint Marcellin.

Nous vous y attendrons nombreux !



L'A.P.E



Panier garni de Pâques

C'est le numéro 18 qui a, cette année, fait les 65 gagnants du panier garni. Celui-ci était constitué d'une pogne, de chocolats, d'une terrine de caillette, de miel, de chouchous, de vinaigre et d'un bon de réduction de 1 euro à valoir au **marché aux plants du 23 avril 2016** organisé par la garderie "la cabotte à lou petiot" de chevrières.

Carnaval

Samedi 9 avril les jardins du couvent de Murinais ont accueilli la 2^e édition du carnaval, organisée par les 3 associations : APE, garderie et cantine du regroupement scolaire.

Les enfants ont bravé le froid et les épreuves pour répondre à l'appel à l'aide du peuple de la planète Xargos.



En effet, depuis que le « MOT » symbole de la fraternité, a été volé, la mésérente règne... La chasse aux trésors des grands consistait donc à le retrouver.





Pendant ce temps, les petits ramassaient des pierres précieuses, carburant de la soucoupe, et la décoraient avec les empreintes de leurs mains. Le professeur Strucmuch, aidé par les enfants, a opéré à l'envol de la soucoupe, emportant ainsi les mots fraternels : PARTAGER, AMITIÉ, PAIX, ENSEMBLE,

Un sachet de chocolat en guise de récompense attendait chaque enfant à l'issue de leur parcours.

Le chocolat chaud et le café préparés par la garderie ont fini de réchauffer l'ambiance.



Une déambulation dans les rues de Murinais, nous a ramené à la salle des fêtes, pour une séance de zumba animée par Nathalie Rey : ça bouge, ça danse, ça réchauffe, c'est la fête !

Ne partez pas sans votre choucroute, un bon plat d'hiver préparé par Jean Paul, de l'Auberge des Saveurs, très apprécié par une telle météo !

Merci à vous tous, Mairie de Murinais, Comité des fêtes, bénévoles, d'avoir aidé d'une manière ou d'une autre, pour le retour de la fraternité sur la planète Xargos... **et la réussite de cette matinée.**



ET SURTOUT UN GRAND MERCI A FRANÇOISE !

Les prochains rendez-vous, à ne pas oublier, sont :

* La **vente de tablier enfant ou adulte** personnalisés par les dessins des enfants à l'occasion de la fête des mères et pères

* Les **Olympiades** qui se dérouleront le 27 mai 2016 à Chevrières

* La **fête des écoles** qui se déroulera le 17 juin 2016 à Chevrières avec divers jeux proposés et le spectacle des enfants à partir de 18h00



Toutes ces manifestations servent à financer les divers projets et sorties scolaires. Ces derniers sont, pour l'année 2015-2016 :

Pour les maternelles :

- * spectacle de marionnettes "la boîte à outils Poum Poum" qui a eu lieu le 15 décembre au diapason à St Marcellin.
- * spectacle sur les dangers domestiques intitulé "piétonville". Les enfants ont appris comment traverser la route, et surtout ont vu les attitudes dangereuses à ne pas faire au volant d'une voiture.
- * une visite du château de l'Arthaudière (journée médiévale) prévue le 31 mai. Divers ateliers seront proposés.

Pour les CP :

- * 5 séances de poterie et mosaïque en lien avec le projet sur le thème de l'Espagne.
- * des ateliers de cuisine
- * spectacle sur les dangers domestiques intitulés "piétonville"
- * une journée raquette
- * une journée au zoo d'Upie prévue le 23 juin.

Pour les CE1 CE2 :

- * 5 sorties de ski de fond dont une qui s'est transformée en balade nature pour manque de neige.
- * projet "voyage d'une goutte d'eau" avec une animatrice du centre permanent initiation environnement intervenant dans le cadre du contrat rivière avec la communauté de commune en partenariat avec la fédération de pêche de l'Isère et de l'espace Nature Isère. 3 demi journées seront consacrées à la découverte de l'étang, sa faune et sa flore ainsi qu'un volet artistique avec des créations végétales.
- * visite de la station d'épuration de St Appolinard
- * visite du château de l'Arthaudière le 31 mai

Pour les CE2 CM1 :

- * une sortie au diapason, au mois de décembre, pour assister à une pièce de théâtre "vivi".
- * deux sorties à Presles: une sortie nature à pieds et une en raquette.
- * un spectacle intitulé "la robe rouge" au diapason, le 18 mars

Pour les CM1 CM2 :

- * participation au défi lecture "différence/tolérance" en partenariat avec le collège de Chatte
- * une sortie au diapason, au mois de décembre, pour assister à une pièce de théâtre "vivi"
- * un spectacle intitulé "la robe rouge" au diapason, en mars
- * une semaine classe de neige "ski alpin et musique" à Autrans (voir page 19).

Si vous souhaitez être informé sur les diverses manifestations ou pour toute autre information, vous pouvez nous contacter par mail : apec38160@gmail.com ou par le compte **FACEBOOK : Ape Rpi**



La classe de neige des CM1-CM2

Les 25 élèves de CM1-CM2 de l'école de Chevrières ont passé 5 jours en classe de neige « ski et musique » au Centre Montagne et Musique à Autrans, du 11 au 15 janvier 2016. Au programme : musique le matin et ski alpin l'après-midi.



Les séances de musique quotidiennes, chorale et accompagnement aux percussions, ont été de véritables moments de bonheur grâce aux talents de Pierre-Yves, l'intervenant musique du centre et ont donné lieu à un petit spectacle musical en fin de séjour.

La pratique du ski, encadrée par des moniteurs de l'ESF, a permis aux enfants de développer leur autonomie et de progresser dans ce domaine. A cette occasion, quelques uns ont chaussé les planches pour la première fois.



Un tel séjour représente une authentique expérience collective dont l'intérêt dépasse largement les 5 jours de découvert et de partage : l'ambiance de la classe se trouve améliorée, les élèves montrent plus de motivation pour les apprentissages et l'estime de soi de chacun se trouve renforcée. Bref, un tel projet réunit les conditions favorisant l'épanouissement des enfants et leur appétit d'apprendre pour bien grandir...et restera un précieux souvenir !

Le projet a été financé par la dynamique « association des parents d'élèves » dont les bénévoles organisent de multiples manifestations tout au long de l'année, ainsi que par les généreux dons des habitants des 4 communes et entreprises locales. Pour compléter, une participation financière été demandée aux familles.





L'école d'hier à Murinais

Les élèves de CP/CE1 se sont rendus courant janvier à l'ancienne école de Murinais. L'objectif de cette sortie était d'établir une comparaison entre l'école d'hier et celle d'aujourd'hui.

Voici quelques-uns de leurs propos récoltés lors d'une séance de langage :

Candice : « Les toilettes étaient dehors ! »

Lylou : « Au fond de la classe, il y avait une scène de théâtre »

Kalvin : « il y avait des bancs collés au bureau à la place des chaises »

Abigaël : « les bureaux étaient un peu penchés »

Elian : « il y avait un poêle à bois »

Lola : « il y avait des toilettes turques »

Augustin : « les casiers des bureaux ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui : on les ouvre avec une porte »

Nina : « on a vu de vieux vélos »

Candice : « il y avait des encriers et des porte-plumes »

Lily : « on a vu d'anciens livres de géographie et de mathématiques »

Noé : « le bureau du maître était petit »

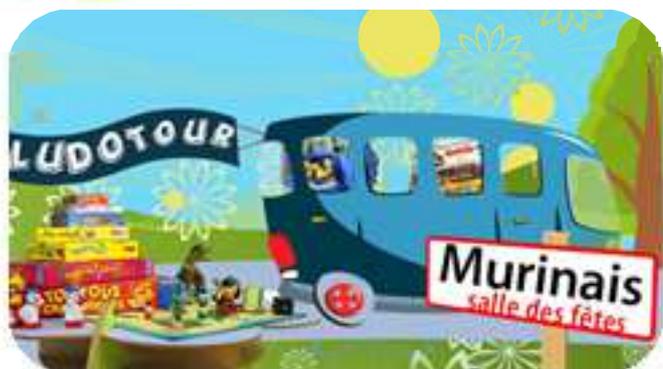
Nina : « avant, les élèves dormaient toute la semaine dans le dortoir de l'école au premier étage »

Abigaël : « c'était une école pour les garçons »

Les élèves de Murinais



Ludotour à Murinais



Vendredi 18 mars, la ludothèque s'est déplacée sur la commune de MURINAIS. Elle a installé des jeux et jouets dans la salle des fêtes. L'animation a eu lieu de 16h30 à 22h00.

Une trentaine de participants (petits et grands) a pu passer un bon moment ensemble autour des jeux et jouets proposés.



Pour fêter l'évènement, un goûter et des boissons ont été offerts par la commune.



Pour connaître les autres animations organisées par la ludothèque, rendez-vous sur le site : www.ludotheque.pays-saint-marcellin.fr

Un peu d'Histoire...

HISTOIRE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN FRANCE (suite)

L'ECLAIRAGE AU GAZ

En **1791** le Français Philippe Lebon découvre le principe de l'éclairage par le gaz hydrogène carboné. Les premières lanternes au gaz sont en service à Paris en **1829**.

Entre **1830** et **1850**, progressivement les réverbères sont remplacés par des lampes à bec de gaz. A partir de cette époque, l'éclairage au gaz s'étend et s'intensifie dans toutes les grandes agglomérations du pays. C'est l'entrée de la France dans l'ère industrielle.



LES PREMIERS CANDELABRES EN FONTE :

Les premières lanternes d'éclairage public étaient fixées uniquement sur des consoles murales ou suspendues. En **1830** apparaissent les premiers candélabres, qui sont ainsi posés dans toute la France. Ces candélabres possèdent l'avantage de pouvoir véhiculer un conduit de gaz.

A partir de **1880** les candélabres furent très vite construits en fonte car plus solide et plus résistants. La généralisation de l'éclairage au gaz a engendré la fabrication de lanternes adaptées à ce type d'éclairage.



NAISSANCE DE L'ECLAIRAGE A L'ELECTRICITE :

L'entrée en lice de l'électricité dans l'éclairage public français a eu lieu en février **1878**.

Soixante-deux foyers pourvus de lampes à arc électrique sont installés Avenue de l'Opéra à Paris. Ces ancêtres des futures lampes à décharges présentent néanmoins de nombreux défauts à l'époque, qui sont principalement la non fixité du point lumineux due aux oscillations de l'arc et le changement de couleur permanent de la lumière. Alors que l'éclairage au gaz connaît de nombreux progrès à la même époque, ce système peine à se répandre. C'est l'arrivée de la lampe à incandescence qui marque le début de l'éclairage à l'électricité.



ARRIVEE DES LAMPES A INCANDESCENCE :

En **1879** apparaît la première lampe à incandescence. Elle est toutefois peu exploitée à ses débuts. La technologie de ces lampes n'est pas encore au point, son utilisation reste très consommatrice en énergie pour un rendement lumineux peu satisfaisant, d'un mauvais rapport qualité, prix par rapport à l'éclairage au gaz.

Ce n'est qu'à partir du début du 20ème siècle, grâce aux travaux d'amélioration de Thomas Edison, que l'éclairage à l'électricité commence à rivaliser avec l'éclairage au gaz.



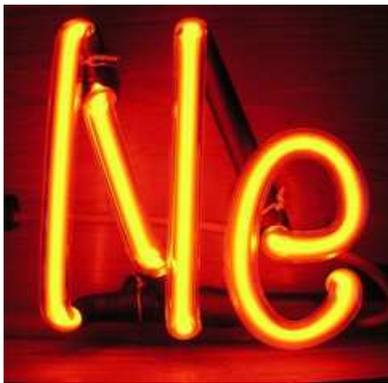
Entre **1910** et **1940**, un gros travail d'électrification des grandes villes du pays sont entrepris. Les lanternes électriques utilisant des lampes à incandescences remplacent peu à peu les lanternes à gaz, qui disparaîtront en France au milieu des années **1960**.

Les lampes à incandescences ont l'avantage de ne pas nécessiter d'appareillage spécifique pour fonctionner, seule une douille suffit. Deux types de lanternes se distinguent rapidement:

- les lanternes pour les grands espaces urbains, fixées sur un candélabre, sont constituées d'un vase recouvert par un chapeau en métal, ou ont la forme d'une boule ou un ovale en verre opale.



- les lanternes fonctionnelles, suspendues à une crose fixée sur un mur ou un mât, elles sont en forme de clochettes de tailles plus petites et permettent d'éclairer des rues isolées en ville ou en milieu rural.



LES PREMIERES LAMPES A DECHARGE :

Les premières lampes à décharge qui se sont réellement répandues ont été les fameux « tubes à néon », apparus en **1910**. Présentés sous la forme de longs tubes qui éclairaient de couleur rouge-orangée, la lumière émise par les tubes de néons restait relativement faible. Ils ont ainsi principalement été utilisés dans l'éclairage décoratif, pour des enseignes lumineuses et applications publicitaires. C'est toujours le cas aujourd'hui.

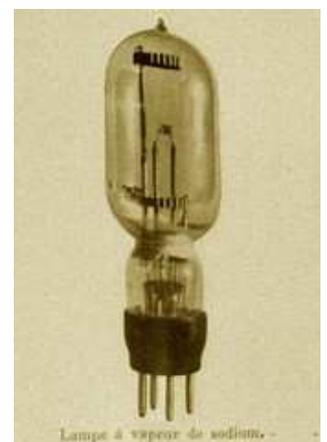
Par abus de langage, beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'appeler « néon » toute lampe à forme tubulaire. C'est une erreur étant donné qu'aujourd'hui la plupart de ces lampes éclairent via d'autres gaz (mercure). Les tubes fluorescents qui éclairent de nombreuses salles de bains, hôpitaux et entreprises ne contiennent pas (ou presque) de molécule de néon.

LES LAMPES A DECHARGES FONCTIONNELLES :

En **1930** apparaît la première lampe fluorescente. Elle se présente sous forme de tube aux extrémités duquel sont placées deux électrodes, le tube contient du gaz de mercure et sa paroi intérieure est recouverte d'une poudre fluorescente.

Ce type de lampe émet une lumière de couleur blanche à teint violacé, on les appelle des tubes fluorescents. Leur généralisation débute à partir de **1945**.

En **1932**, apparaît la première lampe à vapeur de sodium (petite lampe de 10cm de long et de 5cm de large). Elle émet un rayonnement lumineux en faisant passer un arc électrique dans un milieu riche en sodium, sa lumière est de couleur jaune d'œuf à teint rouge-orangé.



GENERALISATION DES TUBES FLUORESCENTS :

Les tubes fluorescents se répandent très vite à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Une publicité datant de **1945** résume plutôt bien les arguments mis en valeur pour ces lampes :



- * Trois fois plus de lumière pour une même consommation
- * Une nouvelle lumière belle comme le jour
- * Grande luminosité très douce sans éblouissement
- * Très longue durée de vie
- * Dégagement de chaleur réduit
- * Sécurité et simplicité de fonctionnement
- * Grandes ressources décoratives et architecturales

Ces lampes prennent très vite la succession des lampes à incandescences, de par leur rendement bien plus avantageux et leur durée de vie bien plus longue. Ce type de lampes est toujours utilisé pour l'éclairage intérieur. Ce sont les fameux tubes que l'on appelle à tort *néons*.

APPARITION DES BALLONS FLUORESCENTS :

A partir de **1952**, des lampes fluorescentes avec une forme de lampe à incandescences apparaissent. Elles éclairent par introduction de vapeur de mercure sous haute-pression introduite dans un tube à quartz, englobé par une enveloppe en verre dont la paroi intérieure est recouverte d'une poudre fluorescente résistante à des rayonnements plus intenses et à des températures plus élevées que dans les tubes fluorescents. Ces lampes sont appelés *ballons fluorescents*. Les lanternes dédiées aux ballons fluorescents sont reconnaissables par un réflecteur de forme ovoïde dans le prolongement de la forme de la lampe.



A partir de **1960**, ces ballons fluorescents prennent une forme géométrique, ils sont constitués d'une enveloppe en polycarbonate opale. Ils se sont répandus en France jusqu'en **1970**, puis leur commercialisation se ralentit, suite à l'apparition des lampes à sodium Haute Pression. Néanmoins, elles continueront d'être utilisées dans les années 2000.

A suivre....

Brigitte Iserable





Recette de cuisine

POUR 6 PERSONNES :

- * 12 osso bucco
- * farine
- * 2 oignons
- * ½ l bouillon volaille
- * 25cl de vin blanc
- * 25 cl de crème
- * 1 boîte concentré tomate 70gr
- * sel et poivre



Fariner les osso bucco et les faire revenir dans une cocotte. **Emincer les oignons et les faire revenir** dans la cocotte à la place de la viande. Les déglacer avec le vin.

Remettre la viande, ajouter le bouillon de volaille. La viande **doit être recouverte**. **Laisser mijoter environ 1 heure** (les osso bucco sont cuits lorsqu'ils commencent à se détacher de l'os).

Pour finir, laisser encore mijoter environ ¼ d'heure en ajoutant le concentré de tomate, sel et poivre et la crème.

Véronique Princet

Poème

*Que la vie est belle, quand tu te sens aimée.
Elle est toute merveille et tu veux la proclamer.
Tu es dans un nuage ou dans un conte de fées.
Tu ne veux plus être sage tu veux te laisser emporter.
Réveille toi mon ange et affronte la réalité.
Il y en a que ça dérange vis ta vie en secret.
Profite de cette ivresse, pour vivre pleinement.
Retiens tous les moments, comme de vraies caresses.
Garde dans ton cœur, ces instants de bonheurs.
Fais d'eux les vainqueurs, dans toutes les splendeurs.
Laisse toi doucement diriger, par cette nouvelle vague.
Sans laisser transpercer aucune de tes larmes.
Accueille ce bonheur comme un cadeau Divin.
Qu'il te berce de douceur sans jamais y mettre un frein.
Mais surtout garde pour toi tes larmes et tes joies, car
Le secret du bonheur
C'est les préserver des Rumeurs....*



Des services à votre service

DE RIBAUPIERRE Patricia

Ecrivain public
85 F impasse des Ayes
38160 MURINAIS
Tel : 07 86 33 04 77
patmardrb@gmail.com

CHAIZE Damien

Vitres, nettoyage, désencombrement
350 impasse de Charouza
38160 MURINAIS
Tel : 06 81 26 00 08
damien.c.clean@gmail.com

BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée
60 rue du Bourg
38160 MURINAIS
Tel : 06 31 89 11 68
emilie.belle@orange.fr

Fromagerie PRINCET

Fromages Saint Marcellin
155 A route de Roybon
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 64 25 85

GIROUD Céline

Coiffure à domicile tous secteurs
460 impasse du Travers du Pin
38160 MURINAIS
Tel : 06 81 34 63 50

ALLO DEPANN' MULTISERVICES

MALEXIEUX Jérôme
25 impasse de la Tranche
38160 MURINAIS
Tel : 06 63 37 88 82

BAZZOLI Samuel

Paysagiste
1290 route de St Vérand
38160 MURINAIS
Tel : 06 88 21 15 33
info@samuelbazzoli.com

Plomberie LINOcier

Sanitaire, faïence, chauffage
Neuf et rénovation
115 chemin du Moulin
38160 MURINAIS
Tel : 06 34 39 07 35
linocier@yahoo.fr

L'HARMONIE DU PHENIX

CAPPELLIN Valérie
Séance relation d'aide
Massages aux huiles essentielles
Allée du Couvent
38160 MURINAIS
Tel : 07 77 68 12 67
lharmonieduphenix@gmail.com

LES TROIS CLES

BIERI Isabelle
Cours de piano tous niveaux
Allée du Couvent
38160 MURINAIS
Tel : 06 12 59 05 75
arlux29@gmail.com

AUBERGE DES SAVEURS

Fleur et Jean-Paul CHEMIN
Bar, restaurant, gîtes
110 rue du Souvenir Français
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 64 23 09

MIELLERIE DU BURDY

Michaël SABATIER
Miels, pains d'épices...
150 impasse des Abeilles
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 38 66 65

JOURDAN Raphaël

Fromages de chèvre
770 chemin de la Sardière
38160 MURINAIS

RAGACHE André

Maçonnerie générale
65 B impasse des Machurières
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 38 47 54

DJ BAT

DEROUX Jérôme
1850 route de la Faitas
38160 MURINAIS
Tel : 06 08 17 07 16
contact@djbat.fr

CBM GENIE CLIMATIQUE

BORTOLUZZI Léo
38160 MURINAIS
Entreprise située à BERNIN
Tel : 09 71 35 27 01

MADLY REPORTAGE

Photographie
38160 MURINAIS
Atelier situé à VINAY
Tel : 04 76 38 51 40
[Web : madlyreportage.com](http://www.madlyreportage.com)

GONTIER David

Carrosserie
38160 MURINAIS
Située à CHATTE
Tel : 04 76 38 51 81



Club le Wellingtonia

Notre club s'est agrandi, avec actuellement 38 adhérents.
C'est très bien et cela contribue à maintenir une bonne ambiance !

Notre choucroute du 15 novembre était très bonne. Les clubs voisins et les amis étaient venus nous solliciter. Nous avons passé une bonne après-midi.



L'assemblée générale a eu lieu le 22 janvier 2016, au cours de laquelle le bureau a été réélu :

Présidente : Arlette Martin

Vice-président : Joseph Fayard

Trésorière : Thérèse Binon

Vice-trésorier : Ginette Jourdan

Secrétaire : André Gerbert-Genthon

Vice-secrétaire : Raymonde Arnaud

Membres actifs : Denise Guilhermier, Gérard Martin, Charly Tarantino.

Le 25 mars, le Club a offert la pogne de Pâques et des chocolats. Les jeux de cartes seront de la fête.

Au mois d'avril, tous les adhérents sont invités au repas cabri au restaurant Chevallier à Chevrières.

Le Club organise deux concours de coinche et pétanque le 13 mai et le 8 juillet.

Erratum : dans la dernière gazette de décembre 2015, l'article sur les anniversaires du Club au restaurant l'Auberge des Saveurs, il a été omis le nom de Charlie Tarantino sur la liste des honorés de ce jour. Toutes nos excuses !

La présidente,
Arlette Martin.





Le Choeur d'Adèle

**Le 20 décembre 2015, le Chœur d'Adèle
était invité par la Chorale de la Paroisse Saint
Luc du Sud Grésivaudan, pour chanter des
Chants de Noël, à l'église de Chatte.**



**Lors de la cérémonie des vœux du maire
le 9 janvier 2016, le Chœur d'Adèle
a entonné « la marche des rois ».**



**Le 23 janvier 2016, présentation et chants
du Chœur d'Adèle aux anciennes Religieuses
de Murinais à Bellevue, Saint Marcellin.**



**Le 21 février 2016, bonne ambiance
et différentes danses
pour un premier thé dansant.**





*Le 26 mars 2016, concert à Murinais, avec l'ensemble des musiciens de l'Harmonie de Chatte dirigé par le chef d'orchestre Jérôme Guillaubey.
Ils ont joués plusieurs morceaux dont : Carmen, Le masque de Zorro, les Indestructibles, Abba...*

Puis ce fut au Chœur d'Adèle d'interpréter plusieurs « canons » suivis du Rhône et la Saône et pour finir l'Hymne Européen accompagné par l'orchestre d'Harmonie.



PROCHAINEMENT

8 mai 2016 : le Chœur d'Adèle sera présent pour la « fête de la Victoire 1945 » avec quelques chants.

21 mai 2016 : Concert à l'église, à 20h30 (voir page 30)

11 septembre 2016 : Messe chantée

11 novembre 2016 : Défilé pour la « fête de l'Armistice 1918 » où le Chœur d'Adèle chantera. Ensuite un Concert à l'église sera donné (plus d'explications dans la prochaine gazette).



CONCERT

Samedi 21 Mai 2016 à 20h30
en l'église de Murinais (38160)

Photo©Joël Hauet

photo©Pascal Thiébaud



François LEMONNIER, trombone
Jacques BOLOGNESI, accordéon, accordina

La rencontre d'un tromboniste qui a joué avec de grands orchestres mais qui préfère les petites formations où il peut donner libre cours à son goût pour l'improvisation, et d'un accordéoniste aux collaborations prestigieuses, acteur majeur du renouveau de cet instrument, est une invitation à un voyage à travers un univers sonore original.

D'avoir partagé les scènes internationales avec des artistes tels que Michel Legrand, Dee Dee Bridgewater, Elton John, James Galways, Albert Mangelsdorff, Kirk Lightsey, Claude Nougaro et bien d'autres, fait qu'ils sont intéressés par tous les styles musicaux.

Astor Piazzolla, Jazz standards, Jacques Bolognesi, François Lemonnier, Jacques Brel entre autres, ainsi que des improvisations sont au programme de ce concert.

François Lemonnier est sur : www.monolithe.biz

Jacques Bolognesi est sur : www.jacques.bolognesi.free.fr

Infos et réservations :
Les 3 clés, tél : 06 12 59 05 75

P.A.F : 9€/12€



Spectacle de Noël



Evan en lévitation !

DIVERTIMENTO MAGIQUE

Petit retour sur le spectacle de Noël du dimanche 27 décembre 2015 : le comité des fêtes tient d'abord à remercier le Conseil municipal pour l'accompagnement financier accordé pour cette manifestation.



Je remercie également les nombreux parents et grands-parents ayant répondu à l'invitation, où de nombreux enfants ont pu assister au spectacle de magie « DIVERTIMENTO MAGIQUE » proposé par Jean-Philippe Loupi.

Quel plaisir de voir les enfants participer, rire, et applaudir, tout autant que de voir les parents nous remercier à la fin. Après le spectacle, l'arrivée du père Noël accompagné de sa hotte distribua un petit présent. Un grand merci au père Noël pour sa venue. Cette journée magique se termina par un goûter et le verre de l'amitié.



Le président, Fabrice Prunelle.





Réveillon du jour de l'an

23h59...

...0h00

bonne année !



Le Comité des fêtes accueillait avec sympathie ses convives à l'occasion du réveillon de la Saint Sylvestre, dans sa salle des fêtes magnifiquement décorée.

Ravis du repas festif préparé avec goût et passion par le traiteur local Richard Feugier, et enchantés de la soirée dansante animée par Musdance, nos invités ont festoyés jusque tard dans la nuit, se souhaitant bonheur, joie et santé pour l'année 2016.

Merci à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette belle fête.





L'actu du Comité des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le Comité des fêtes a organisé son assemblée générale le 15 janvier 2016. Vœux et remerciements soulignaient le début du discours du président, mettant en avant l'importance du travail des bénévoles tout au long de l'année. Ensuite, le bilan moral et financier fut voté. Puis, le moment était venu de renouveler le bureau qui se compose désormais comme suit :



Président : Fabrice Prunelle

Vice-président : Daniel Garcin

Trésorière : Michèle Fayard

Vice-trésorière : Ginette Jourdan

Secrétaire : Brigitte Iserable

Vice-secrétaire : Christelle Miskulin.

Membres actifs : Isabelle Bieri, Nicolas Bonneton, Damien Chaize, Michel Fayard, Daniel Janas, Evelyne Jourdan, Bozo Miskulin, Loïc Omasta, Aurélia Prunelle, Jean-Pierre Ragache, Sylvie Soyot.



Prochain RDV =
bal du muguet



CONCOURS DE DESSIN - DESSINE MOI TON VILLAGE , à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
ouvert aux enfants de 5ans à 14 ans

Actuel. Féérique ou Futuriste sur une page blanche écrit ton Nom, Prénom, Age

Classement par catégorie d'âge



Petite récompense et publication dans la prochaine gazette pour les gagnants.

+ une surprise pour tous les dessins reçus

A déposer en mairie avant le 30 juin 2016



RANDONNÉE "la murinoise" dimanche 5 juin 2016

Organisée par le Comité des fêtes.

Plusieurs parcours.

Renseignements : 04.76.64.96.35

En soutien à nos voisins belges,
victimes d'attentats terroristes qui ont
fait 32 morts le 22 mars 2016.



MURINAIS 30 AVRIL

BAL DU MUGUET



ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES

avec buffet froid

L'Auberge
des Saveurs

ANNEES

HALLE
DES
SPORTS

80

A PARTIR
DE
19H30

Sonorisation

XS animation

TARIF 15€

MOINS DE 12 ans - 10€ gratuit - 5ans

SUR RESERVATION : 04 76 36 15 94 ou 04 76 64 96 35